



Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement

Distr. générale
28 septembre 2010
Français
Original: anglais

Conseil du commerce et du développement

Commission du commerce et du développement

Réunion d'experts pluriannuelle sur les transports
et la facilitation du commerce

Troisième session

Genève, 8-10 décembre 2010

Point 2 de l'ordre du jour provisoire

Ordre du jour provisoire annoté

I. Ordre du jour provisoire

1. Élection du Bureau.
2. Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux.
3. Problèmes émergents et faits nouveaux ayant une incidence sur les transports et la facilitation du commerce.
4. Adoption du rapport de la réunion.

II. Annotations

Point 1

Élection du Bureau

1. Les experts sont invités à élire un président et un vice-président-rapporteur.

Point 2

Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux

2. L'ordre du jour provisoire de la réunion figure dans la section I ci-dessus. Les experts disposeront de trois jours, du 8 au 10 décembre 2010, pour mener à bien leurs travaux. Un calendrier provisoire des séances est joint au présent document. Le programme détaillé sera distribué une semaine avant la réunion.

Documentation: TD/B/C.I/MEM.1/7, Ordre du jour provisoire annoté.

Point 3

Problèmes émergents et faits nouveaux ayant une incidence sur les transports et la facilitation du commerce

3. À sa cinquante-cinquième session, le Conseil du commerce et du développement a approuvé le mandat d'une réunion d'experts pluriannuelle sur les transports et la facilitation du commerce (TD/B/55/9, par. 1 à 5). Conformément à ce mandat, la troisième session de la réunion portera sur un vaste éventail d'activités, à savoir: a) l'utilisation des technologies de l'information et de la communication en matière de logistique; b) les problèmes émergents ayant une incidence sur les coûts du transport et la connectivité; c) le cadre réglementaire et juridique régissant les transports et la facilitation du commerce, ainsi que la contribution de la CNUCED à la mise en œuvre effective des mesures de facilitation résultant des négociations de l'OMC.

4. Un ensemble de facteurs est en train de modifier l'environnement du transport international. Ces facteurs recouvrent divers domaines, notamment l'économie (par exemple, la crise financière), l'énergie (par exemple, le prix des combustibles), l'environnement (par exemple, les changements climatiques), la politique (par exemple, la sécurité), la réglementation (par exemple, les conventions internationales et les accords multilatéraux/régionaux en matière de transport et de facilitation du commerce), et la technologie (par exemple, les technologies de l'information et de la communication). Ils ont une influence sensible sur les coûts liés aux transports et au commerce, qui déterminent en grande mesure les performances commerciales et la compétitivité des pays en développement. Ils ont également des incidences sur les objectifs en matière de politique des transports tels que l'efficacité, la rentabilité, la facilitation du commerce, la sécurité ainsi que la durabilité aux niveaux environnemental, énergétique et social.

5. Compte tenu de ces vastes domaines thématiques et afin de faciliter les discussions, le secrétariat de la CNUCED a élaboré une note d'information dans le but d'aider les participants lors des débats (TD/B/C.I/MEM.1/8). En outre, les experts sont invités à élaborer de brèves communications sur le thème examiné, qui seront distribuées aux participants sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues.

Documentation: TD/B/C.I/MEM.1/8, Problèmes émergents et faits nouveaux ayant une incidence sur les transports et la facilitation du commerce.

Point 4

Adoption du rapport de la réunion

6. Le rapport de la réunion d'experts sera soumis à la Commission du commerce et du développement à sa troisième session, en mai 2011. Les experts souhaiteront peut-être autoriser le Rapporteur à établir, sous l'autorité du Président, le rapport final après la clôture de la réunion.

Contribution des experts

Les experts désignés par les États membres sont invités à soumettre de brèves communications (environ cinq pages) en tant que contribution aux travaux de la réunion. Ces communications doivent être soumises au secrétariat de la CNUCED avant la réunion. Elles seront diffusées sous la forme et dans la langue dans lesquelles elles auront été reçues.

Les experts sont priés de soumettre leurs communications au secrétariat de la CNUCED aussi tôt que possible, au Service de la logistique commerciale, Palais des Nations, CH-1211 Genève 10 (Suisse); télécopieur: +41 22 917 0050; courriel: trade.logistics@unctad.org.

Annexe

Calendrier provisoire des séances

| <i>Mercredi 8 décembre 2010</i> | <i>Jeudi 9 décembre 2010</i> | <i>Vendredi 10 décembre 2010</i> |
|--|--------------------------------|---|
| 10 h 00-13 h 00 | 10 h 00-13 h 00 | 10 h 00-13 h 00 |
| Séance plénière | Discussions informelles | Discussions informelles |
| Déclaration d'ouverture | Point 3 (suite) | Point 3 (suite) |
| Point 1: Élection du Bureau | | |
| Point 2: Adoption de l'ordre du jour et organisation des travaux | | |
| Présentation du point 3: Problèmes émergents et faits nouveaux ayant une incidence sur les transports et la facilitation du commerce | | |
| Discussions informelles | | |
| Point 3: Problèmes émergents et faits nouveaux ayant une incidence sur les transports et la facilitation du commerce | | |
| 15 h 00-18 h 00 | 15 h 00-18 h 00 | 15 h 00-18 h 00 |
| Discussions informelles | Discussions informelles | Discussions informelles |
| Point 3 (suite) | Point 3 (suite) | Examen des conclusions de la réunion |
| | | Séance plénière (clôture) |
| | | Point 4: Adoption du rapport de la réunion |